



Association Femmes de l'Intérieur

Assemblée générale ordinaire du 04 avril 2019

de 15h30 à 16h30, siège de la Mutuelle Intériale, 32 rue Blanche, Paris 9

Ordre du jour

1. **1. Rapport moral et financier, approbation des comptes de 2018**
 1. Présentation : rapport d'activités, états comptables et fiscaux, rapport moral (**Isabelle Guion de Meritens + Nathalie Lenski**)
 2. Délibérations : approbation des conventions, approbation du rapport de gestion, bilan, compte de résultat de l'exercice 2018, et quitus aux administrateurs (**Nathalie Lenski**)
Délibérations n°1, n°2 et n°3 de l'AGO du 04/04/2019
 3. Vote sur le montant de la cotisation
2. **Activités de l'année 2018**
 1. Mentorat
 2. Actions en région
 3. Rencontres et événements
 4. Coopération avec les autres réseaux féminins
 5. Communication
3. **Et pour 2019 ?**
4. **Questions diverses**
 1. Remplacement du poste vacant au CA
 2. Echanges avec la salle

• **Assemblée générale ordinaire du 04 avril 2019**

Rapport financier 2018 Assemblée générale du 4 avril 2019

L'élaboration des états comptables et fiscaux a été confiée au cabinet d'expertise comptable Quilin.

En 2018, le nombre de cotisations des adhérentes s'élève à 110 pour un montant de 3850 euros, alors que le nombre d'adhérents était de 172 en 2017 (6020 euros) et 163 en 2016.

Les dépenses (6957 euros) ont été nettement inférieures à celles de 2017 (11991,52€).

L'exercice s'est achevé avec une situation excédentaire de 3485 euros alors qu'il était déficitaire en 2017 (4153,08€). L'équilibre a pu être rétabli par le versement de la subvention d'un montant de 5880€ du secrétariat général du ministère à l'été 2018.

Analyse des documents comptables

Le bilan établi au 31/12/2018 fait apparaître les éléments suivants :

- un stock pour un montant de 1314,78€ correspondant aux objets promotionnels achetés en 2018 (porte-sacs, crayons a papier et sacs en toile) et le stock de mugs et de montres existant.
- des fonds propres d'un montant de 8165,38€ provenant des résultats des années précédentes (4680€ en 2017, 8833€ en 2016).

Le compte de résultat qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses sur l'exercice fait apparaître au 31/12/2018 un excédent de 3485,6€.

Les recettes proviennent principalement :

- de la subvention du secrétariat général du ministère : 5880€
- des cotisations des adhérentes : 3850€

Les principaux postes de dépenses sont :

- les frais de réception (cocktail projection numéro 1 et cocktail déjeunatoire de l'AG 2018) : 2178,32€
- la gratification de la stagiaire : 1236€ (de janvier à mai)
- des honoraires : cabinet Quilin pour 1164€
- l'achat d'objets promotionnels pour 838€

Outre le bénévolat des adhérentes, l'association « femmes de l'intérieur » a bénéficié du soutien, en nature du ministère : poste de travail des stagiaires, aide de la DICOM pour la conception des outils de communication. En outre, l'amphithéâtre Lumière a été mis à disposition à l'occasion de la projection du film « numéro une » de Tonie Marshall et la salle des fêtes de l'hôtel de Beauvau (ainsi que la prestation de restauration) à l'occasion du dîner annuel de l'association.

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018

Les résultats des années précédentes ont été affectés en report à nouveau pour un cumul de 4680€. Il est proposé à l'assemblée générale que l'excédent de 2018 (3485€) soit affecté à ce report à nouveau qui passera ainsi de 4680€ fin 2017 à 8165€ en décembre 2018.

Délibération n°1 de l'AGO du 04/04/2019

Approbation du rapport moral et d'activités 2018

| | | | |
|---|---|----------|--------------|
| AG du 04/04/19 | Approbation du rapport moral et d'activités 2018 | | |
| Référence juridique : Statuts art. 8 Présidence : Isabelle Guion de Meritens | Le rapport moral et le rapport d'activité ont été présentés pour approbation à l'assemblée générale. Ils figurent en annexe à la présente délibération. | | |
| Résultats des votes Nombre de votantes : (dont pouvoirs) Majorité : simple | Pour : | Contre : | Abstention : |
| Paris, le La présidente Isabelle Guion de Meritens La secrétaire générale Armelle de Ribier | | | |

Délibération n°2 de l'AGO du 04/04/2019

Approbation des comptes 2018 et quitus

| | | | |
|---|---|----------|--------------|
| AG du 04/04/2019 | Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 | | |
| Référence juridique : Statuts art. 8 | Le bilan et le compte de résultats, le rapport financier, présentés par le conseil d'administration, ont été soumis à l'assemblée générale pour approbation et quitus. Ils couvrent la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018. | | |
| Présidence : Isabelle Guion de Meritens | Les documents comptables figurent en annexe de la présente délibération. | | |
| Résultats des votes | | | |
| Nombre de votantes : (dont pouvoirs) | Pour : | Contre : | Abstention : |
| Majorité : simple | | | |
| Paris, le | | | |
| La présidente Isabelle Guion de Meritens | | | |
| La secrétaire générale Armelle de Ribier | | | |

Délibération n°3 de l'AGO du 04/04/19

Affectation du résultat 2018

| | | | |
|---|--|----------|--------------|
| AG du 04/04/19 | Affectation du résultat 2018 | | |
| Référence juridique : Statuts art. 8 Présidence : Isabelle Guion de Meritens | Le conseil d'administration a soumis à l'assemblée générale l'affectation du résultat de 3485€ en report à nouveau. | | |
| Résultats des votes | | | |
| Nombre de votantes : (dont pouvoirs) | Pour : | Contre : | Abstention : |
| Majorité : simple | | | |
| Paris, le | | | |
| La présidente Isabelle Guion de Meritens | | | |
| | La secrétaire générale Armelle de Ribier | | |

Délibération n°4 de l'AGO du 04/04/19

Montant de la cotisation 2019

| | | | |
|---|---|----------|--------------|
| AG du 04/04/19 | Affectation du résultat 2018 | | |
| Référence juridique : Statuts art. 8 Présidence : Isabelle Guion de Meritens | Le conseil d'administration a soumis à l'assemblée générale le montant de cotisation pour 2019 suivant : 35€ (inchangé) | | |
| Résultats des votes | | | |
| Nombre de votantes : (dont pouvoirs) | Pour : | Contre : | Abstention : |
| Majorité : simple | | | |
| Paris, le | | | |
| La présidente Isabelle Guion de Meritens | | | |
| | La secrétaire générale Armelle de Ribier | | |